

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INSEE ÎLE-DE-FRANCE



30 JUIN 2025

Les activités créatives et sportives au cœur des emplois des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

En plus de ses ressources propres, le comité d'organisation des Jeux de Paris 2024 a mobilisé de très nombreux talents sur tout le territoire français pour assurer leur réussite. Les experts de l'événementiel sportif et artistique, les agents de sécurité, le personnel hôtelier, les cuisiniers et bien d'autres acteurs se sont relayés depuis 2018 pour permettre la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques.

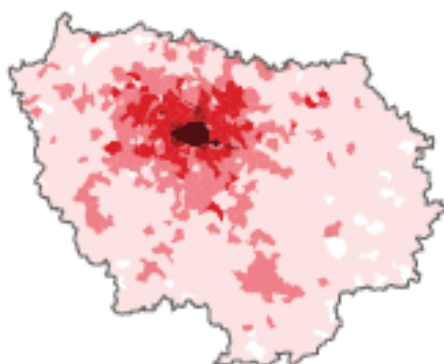
44,7 millions d'heures de travail mobilisées dans les entreprises en France

Pour mener à bien sa mission, le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP, aussi appelé Paris 2024) a fait appel à de nombreuses expertises extérieures : mise en place d'une plateforme informatique de billetterie sécurisée, conception des cérémonies, installation d'infrastructures temporaires, organisation des compétitions sportives, hébergement et restauration des délégations, diffusion des épreuves à l'échelle mondiale, sécurisation des sites, promotion et communication, etc. Le COJOP a ainsi mobilisé 44,7 millions d'heures de travail dans les entreprises françaises, qui s'ajoutent aux 45,4 millions d'heures qui ont été nécessaires à la livraison des infrastructures des Jeux. C'est l'équivalent de, respectivement, 29 070 et 27 820 emplois en équivalents temps plein sur une année (ETP). Au total, le nombre de salariés mobilisés, souvent sur de courtes périodes et notamment celle des Jeux, est sensiblement supérieur.

Une force de travail concentrée à Paris et dans sa périphérie

Les épreuves des Jeux étant majoritairement localisées en Île-de-France, les emplois de première ligne liés à l'organisation le sont eux aussi : 76 % de la force de travail y est concentrée. En raison de l'implantation géographique de certains fournisseurs importants du projet, ce sont dans les départements de Paris et des Hauts-de-Seine que résident les plus grands nombres de salariés impliqués dans les établissements qui ont répondu aux appels d'offres du COJOP (respectivement 23 % et 18 %). Au cœur du dispositif, la Seine-Saint-Denis loge, quant à elle, 9 % des salariés des établissements directement impliqués dans l'organisation des Jeux.

Répartition des
employés de première
ligne en Île-de-France
(échelle de couleur
logarithmique) par lieu
de résidence



Emploi généré par l'organisation des JOP
à la commune de résidence
en %

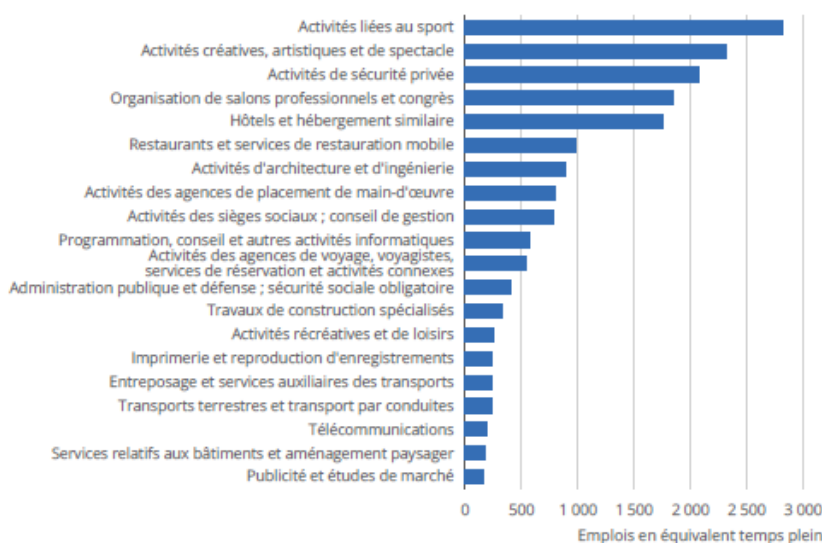
0.01 0.1 1 5

Les activités créatives et sportives sont au cœur de l'organisation des JOP

Outre son propre personnel, le comité d'organisation a directement piloté entre 2018 et 2024 au total 19 500 ETP externes pour l'organisation des Jeux. Les travaux effectués relèvent principalement de cinq branches d'activité. Sans surprise, les branches liées aux activités sportives ainsi qu'aux activités créatives, artistiques et de spectacle ont été les plus sollicitées.

Également en première ligne, les établissements dans la sécurité privée et dans l'hôtellerie, pour l'accueil du public des Jeux Olympiques et Paralympiques ont été fortement mobilisés. Enfin, les activités liées à l'organisation de salons professionnels et congrès ont joué un rôle clé.

Principales branches d'activité mobilisées dans les établissements de première ligne pour organiser les JOP de Paris 2024



Toutes les branches sont indirectement mobilisées

Pour organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques, les établissements de première ligne se sont aussi appuyés sur un ensemble de structures de soutien. Par exemple, pour l'aménagement du Village des athlètes, le comité d'organisation des Jeux a pu mandater une ou plusieurs entreprises chargées de coordonner les commandes de mobilier, mobilisant de manière indirecte des commerçants et des prestataires logistiques. Ces unités s'inscrivent dans une chaîne d'interdépendances clients-fournisseurs, impliquant d'autres établissements à travers tout le territoire national. Ensemble, ces structures composent les « lignes arrières » car elles contribuent de manière indirecte, mais essentielle, à la réussite des Jeux. Le volume d'heures travaillées dans ces structures de soutien est estimé à plus de 15,2 millions, soit l'équivalent d'environ 9 600 emplois en équivalent temps plein.

